N° 57_09042026 _614

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1er janvier 2016,

VU la délibération n°25_14032024_359 portant sur :
- La dénomination de « route de Bouin »
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

VU l'arrêté de numérotation de voirie n°110_21022024_614 en date du 04/11/2024

ARRÊTE :

Article 1er:
Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 14 mars 2024, est ajouté le numéro 1500 route de Bouin pour les parcelles E714 et E2485.

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_route de Bouin	14/03/2024	E714 - E2485	6	Le Pas Giraud	1500	route de BOUIN	Le Pas Giraud	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME

Article 2 :
La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 21 avril 2026
Le Maire
Jean-Luc GUIHAL

AR-Préfecture de Nantes
044-200056455-20260422-2-AR
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 22-04-2026
Publication le : 22-04-2026

Jean-Luc GUIHAL,
Le Maire